

Questionnaire

Loi 4D : qu'en pensent les administratifs de l'EPLÉ ?

Enquête du 13 au 31 janvier 2021

Adjoint-es
gestionnaires

Hors
Adjoint-es
gestionnaires



Le projet de loi « **Décentralisation, différenciation, déconcentration, décomplexification** », dite loi 4D, définit les contours d'une nouvelle phase de décentralisation. Son article 32 prévoit le pouvoir d'instruction de la collectivité sur l'adjoint gestionnaire. Déposé par le gouvernement, ce projet doit prochainement faire l'objet d'un débat auprès de la représentation nationale.

A&I-UNSA a voulu recueillir votre avis sur cette question au travers d'un questionnaire mis en ligne en janvier 2021.

Ce questionnaire a suscité un intérêt considérable. Nous avons ainsi recueilli **3180 réponses**, ce qui n'est pas négligeable compte tenu du nombre d'EPLÉ.

Vos réponses confortent notre action et nous donnent des arguments forts pour soutenir nos revendications lors de nos interventions au ministère et dans les rectorats.

Dans l'équation du service public d'éducation, il est temps de reconnaître à l'administration de l'EPLÉ et à l'adjoint gestionnaire toute la place qui est la leur.

« Il y a un réel manque de reconnaissance de notre fonction ».

« Il faut clarifier nos missions de service public qui se situent entre le marteau et l'enclume de l'État et de la collectivité ».

« nous ne voulons pas du renforcement du poids de la collectivité dans l'EPLÉ ».

A&I UNSA, première organisation représentative de la profession, s'y emploie.



Questionnaire A&i

Loi 4D : qu'en pensent les administratifs de l'EPLE ?

3180 réponses Administratifs des EPLE

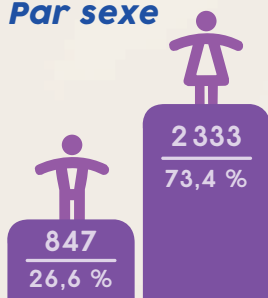
Réponses
Adjoint-es
gestionnaires

2099
66 %

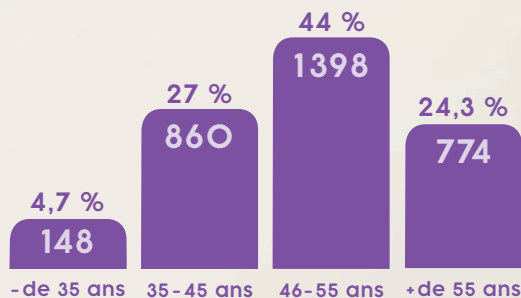
1081
34 %

Réponses
Hors adjoint-es
gestionnaires

Par sexe

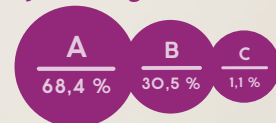


Par âge

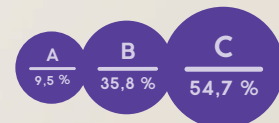


Par catégorie

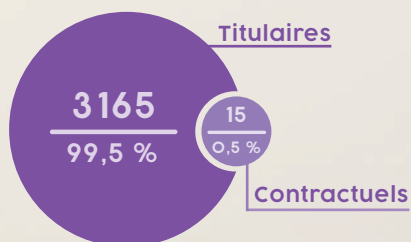
Adjoint-es gestionnaires



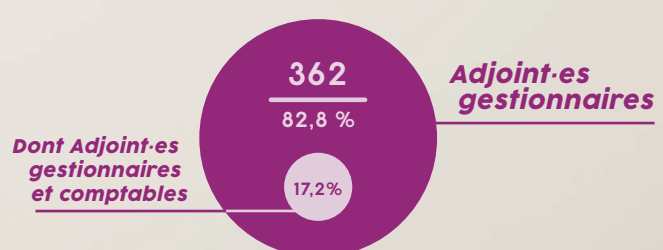
Hors adjoint-es gestionnaires



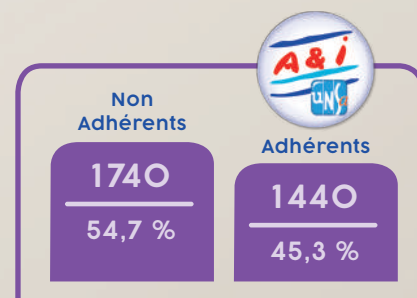
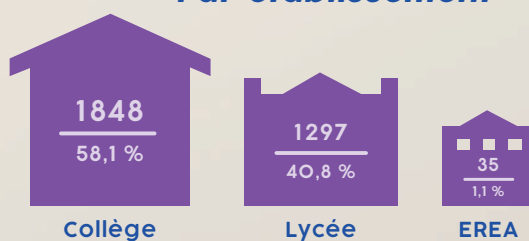
Par statut



Par métier



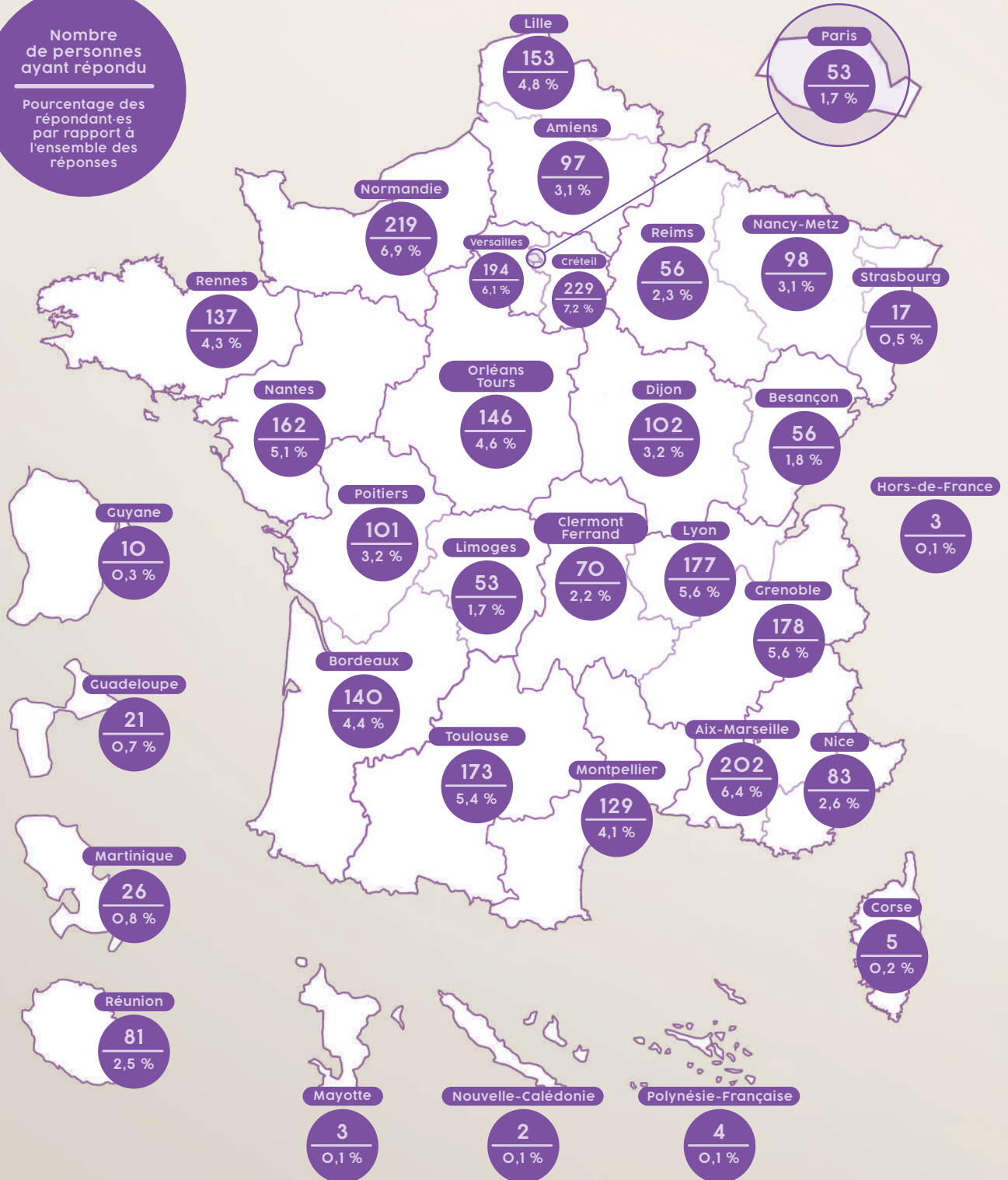
Par établissement



Par académie

Nombre de personnes ayant répondu

Pourcentage des répondant·es par rapport à l'ensemble des réponses



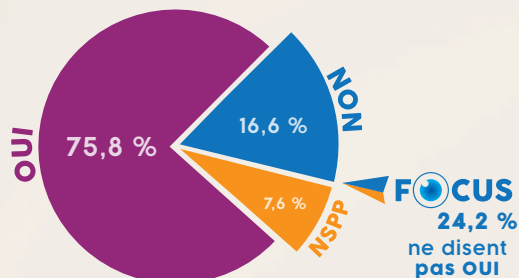
Questionnaire A&ire

Loi 4D : qu'en pensent les administratifs de l'EPLE ?

LA RELATION AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

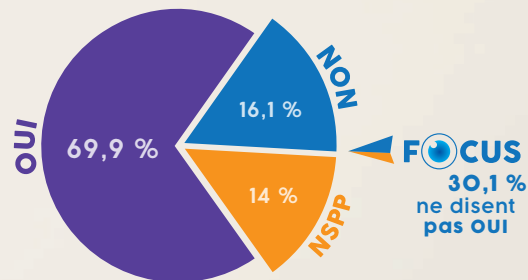
QUESTION 1

Vous sentez-vous membre de l'équipe de Direction ?



Adjoint-es gestionnaires

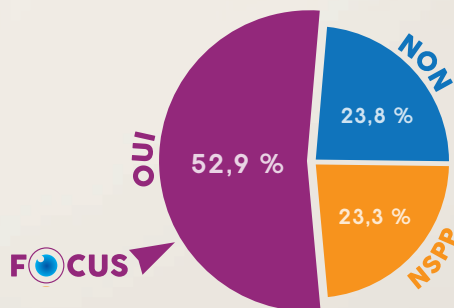
Vous sentez-vous reconnu-e par votre supérieur-e hiérarchique ?



Hors Adjoint-es gestionnaires

QUESTION 2

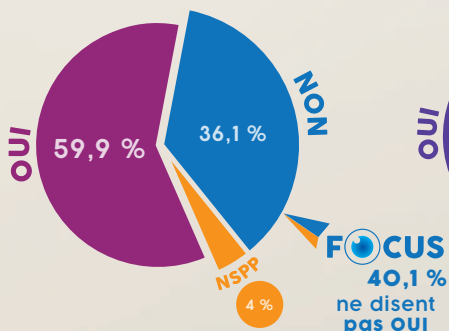
Pensez-vous que votre exercice professionnel serait facilité si vous étiez mieux reconnu-e par le chef d'établissement ?



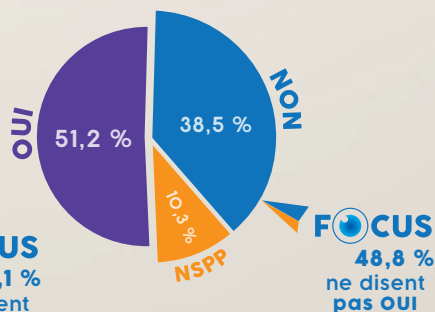
Adjoint-es gestionnaires

QUESTION 3

Pensez-vous que l'étendue de votre mission est connue du chef d'établissement ?

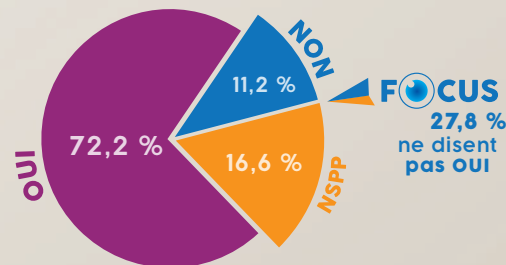


Adjoint-es gestionnaires



Hors Adjoint-es gestionnaires

Lors d'une difficulté avec la collectivité : vous sentez-vous soutenu-e par le chef d'établissement ?



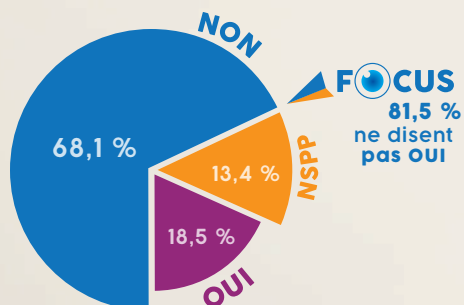
Adjoint-es gestionnaires

NSPP : Ne se prononcent pas

LA RELATION À L'EMPLOYEUR

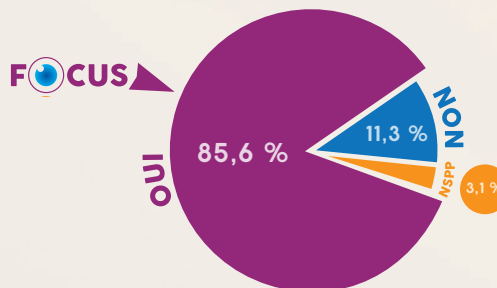
QUESTION 4

Vous sentez-vous reconnu-e par la hiérarchie académique ?



Adjoint-es gestionnaires

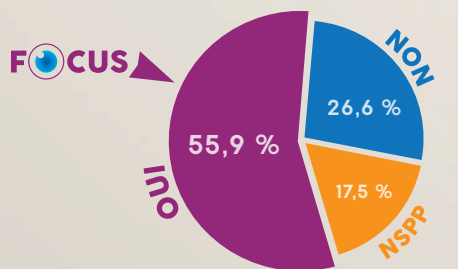
Pensez-vous qu'il est nécessaire de mieux décrire le contenu de votre métier ?



Adjoint-es gestionnaires

QUESTION 5

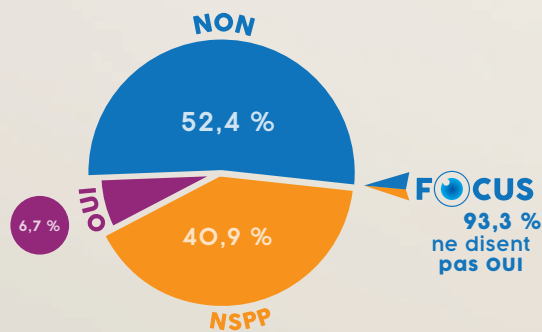
Pensez-vous qu'il est nécessaire de changer le nom « adjoint-e gestionnaire » ?



Adjoint-es gestionnaires

QUESTION 6

Lors d'une difficulté avec la collectivité : vous sentez-vous soutenu-e par l'autorité académique (DSDEN / Rectorat) ?



Adjoint-es gestionnaires

NSPP : Ne se prononcent pas

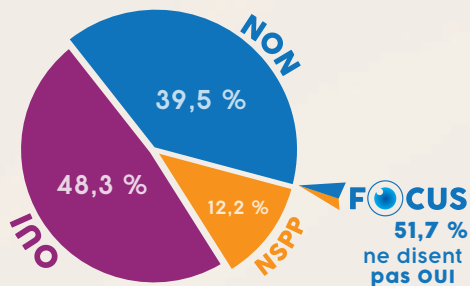
Questionnaire A&i

Loi 4D : qu'en pensent les administratifs de l'EPLE ?

LA RELATION À LA COLLECTIVITÉ

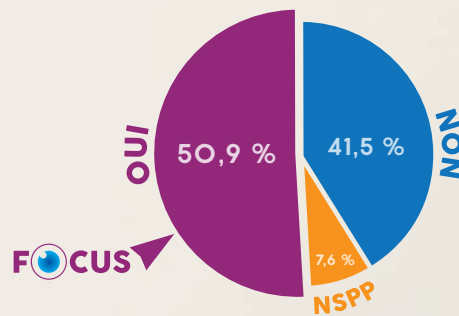
QUESTION 7

Êtes-vous satisfait-e de la relation avec votre collectivité de rattachement ?



Adjoint-es gestionnaires

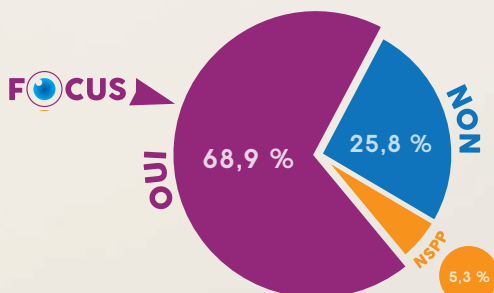
Avez-vous le sentiment qu'elle se comporte comme si vous étiez l'un de ses services ?



Adjoint-es gestionnaires

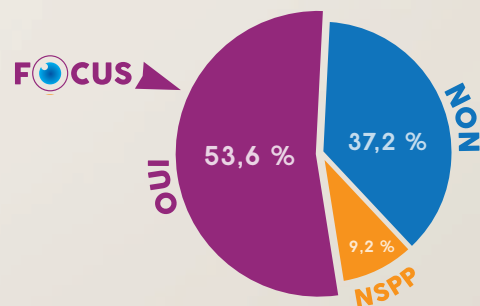
QUESTION 8

Avez-vous le sentiment que les injonctions de la collectivité vous mettent parfois en difficulté ?



Adjoint-es gestionnaires

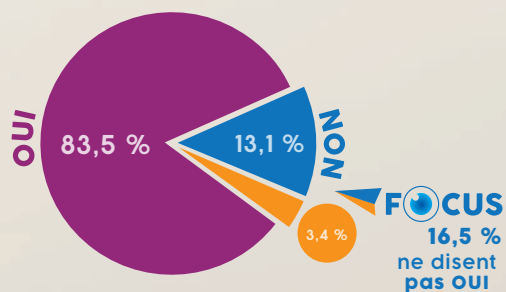
Vous est-il arrivé de vous interroger sur une directive de la collectivité parce qu'elle vous semblait non conforme à la réglementation ?



Adjoint-es gestionnaires

QUESTION 9

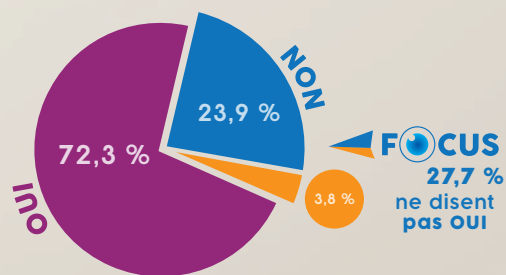
Existe-t-il des échanges réguliers avec la collectivité de rattachement ?



Adjoint-es gestionnaires

NSPP : Ne se prononcent pas

Si OUI, ces échanges ont-ils permis une amélioration des relations ?

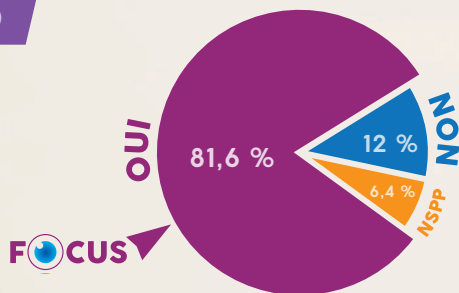


Adjoint-es gestionnaires

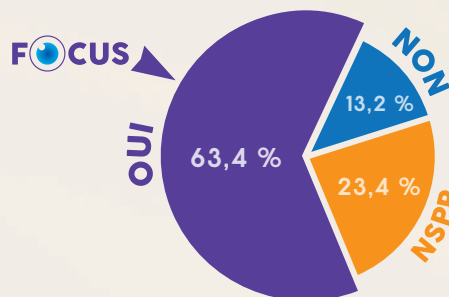
L'ÉVOLUTION DE LA RELATION AVEC LA COLLECTIVITÉ

QUESTION 10

Vous semble-t-il souhaitable que la relation avec la collectivité soit mieux définie ?



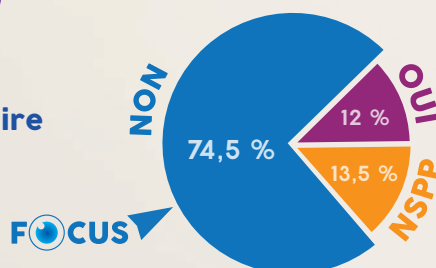
Adjoint-es gestionnaires



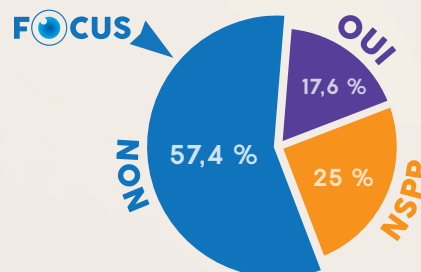
Hors Adjoint-es gestionnaires

QUESTION 11

Souhaitez-vous un transfert statutaire à la collectivité ?

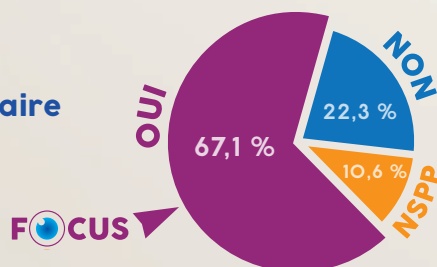


Adjoint-es gestionnaires

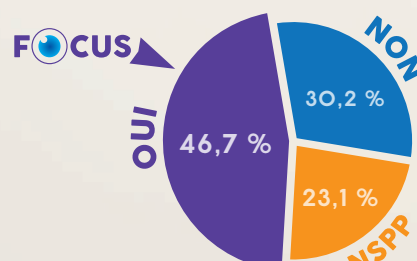


Hors Adjoint-es gestionnaires

Craignez-vous un transfert statutaire à la collectivité ?



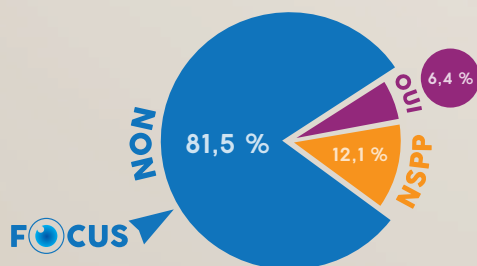
Adjoint-es gestionnaires



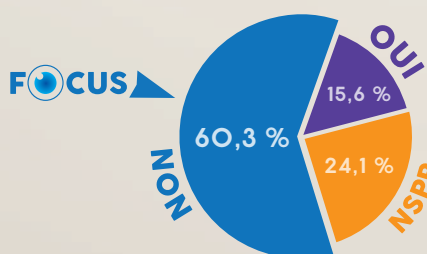
Hors Adjoint-es gestionnaires

QUESTION 12

Pensez-vous qu'un renforcement du poids de la collectivité dans la vie de l'établissement serait susceptible d'améliorer son fonctionnement ?



Adjoint-es gestionnaires



Hors Adjoint-es gestionnaires

NSPP : Ne se prononcent pas

QuestionnA&i

Loi 4D : qu'en pensent les administratifs de l'EPL ?

VOUS NOUS ÉCRIVEZ ...

« Intrusion dans la vie de l'établissement et opposition sur les choix à faire ? Position très inconfortable entre 2 autorités différentes : cela peut compliquer le relationnel entre les personnels. »

« Risque de trop grande ingérence de la collectivité sur la mission régaliennne d'Éducation nationale ».

« Supplément de lourdeurs administratives en vue de répondre à des objectifs plus assignés par la collectivité, isolement de facto du chef d'Établissement et risque de tensions avec ses collaborateurs directs ».

« L'adjoint-e gestionnaire étant déjà difficilement reconnu par le chef d'établissement... si en plus il y a le poids de la collectivité maintenant cela devient ingérable et invivable ».

« Chaque établissement a ses particularités qui ne sont pas forcément connu du département. En général, nous avons des consignes souvent contradictoires voire trop généraliste et non applicables dans l'EPL ».

« La multiplication des "hiérarchies" risque de multiplier la somme de travail des personnels administratifs sans pour autant augmenter le nombre d'agent-es ».

« Depuis plusieurs années, tant au niveau pédagogique qu'administratif, on a l'impression d'être déjà à la collectivité, on n'a plus beaucoup de relation avec la direction académique. Ce qui est dommage ».

« L'adjoint-e gestionnaire serait contraint d'être sous l'autorité du département et moi du rectorat. Ordre et contre ordre deviendraient la norme ».

Territoires
Attachement à la FPE
Double hiérarchie
Inégalités
Autonomie
Adjoint-e gestionnaire
Tensions
Autorité fonctionnelle
collectivité
Politiques locales
Reconnaissance

**A&I UNSA, à l'écoute de toutes et tous,
au service de ses adhérent-es.**

Administration & Intendance UNSA

Tour Essor · 14, rue Scandicci · 93500 Pantin

Tél. : 01 57 14 07 80

Courriel : aeti@aeti-uns.org · Site : aeti-uns.org